



DIRECTION GENERALE DES SERVICES  
Pôle Assemblées et Affaires Juridiques  
☎ 02 38 79 33 81  
☎ 02 38 79 33 95

## DECISION N° 2023-66

Le Conseiller Départemental Maire de Saint Jean de La Ruelle

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L 2122-22

Vu la réglementation des Marchés Publics

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 27 mai 2020 en ce qu'elle donne délégation à Monsieur le Maire pour toute la durée du mandat pour prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres, sans limite de montant, ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget.

### DECIDE

**Article 1** : Un marché à procédure adaptée est passé, concernant :

#### **Construction d'un multi accueil petite enfance et d'un RAM**

Marché n°23SJ03, attribué pour un montant total de 1 769 879,06 € HT, réparti par lot comme suit :

- Lot 2 : gros-œuvre, attribué à la société SCBL, sise 107 allée des Erables, ZAC de la Chavannerie II, 45240 La Ferté Saint Aubin, pour un montant de 381 000,00 € HT (solution de base retenue)
- Lot 3 : charpente bois - bardages, attribué à la société COGECM, sise 3 rue de la Vallée, BP 68318, 45143 Saint Jean de la Ruelle Cedex, pour un montant de 257 160,72 € HT (solution de base retenue)
- Lot 4 : couverture zinc, attribué à la société MICHEL DRU, sise 98 avenue Yver Bapterosses, 45250 Briare, pour un montant de 28 439,60 € HT (solution de base retenue)
- Lot 5 : étanchéité végétalisée, attribué à la société BRAUN ÉTANCHEITÉ, sise 110 rue de la Folie, 45400 Semoy, pour un montant de 183 000,00 € HT (solution de base retenue)
- Lot 6 : menuiseries extérieures alu - serrurerie, attribué à la société BERNARDI, sise 39 rue Bernard Million, BP 72106, 45142 Saint Jean de la Ruelle Cedex, pour un montant de 117 930,63 € HT (solution de base retenue)
- Lot 7 : doublages - cloisons - plafonds, attribué à la société DELARUE, sise 545 rue Léonard de Vinci, 45400 Semoy, pour un montant de 206 779,11 € HT (solution de base retenue)
- Lot 9 : carrelage - faïence, attribué à la société GROUPE VINET, sise 5 avenue de la Loge, 86000 Migné-Auxances, pour un montant de 66 400,00 € HT (solution de base retenue)
- Lot 10 : sols souples, attribué à la société GROUPE VINET, sise 5 avenue de la Loge, 86000 Migné-Auxances, pour un montant de 26 700,00 € HT (solution de base retenue)

- Lot 11 : peintures, attribué à la société LEROY SEB DECO, sise ZI Route du Bignon, 45210 Ferrières en Gâtinais, pour un montant de 31 993,00 € HT (solution de base retenue)
- Lot 12 : électricité courants forts courants faibles - photovoltaïque, attribué à la société BAUCHARD ET FILS, sise 2 rue Charles de Coulomb, 45140 Saint Jean de la Ruelle, pour un montant de 128 994,00 € HT (solution de base retenue)
- Lot 13 : chauffage - ventilation - plomberie, attribué à la société GALLIER, sise 160 rue Léon Foucault, ZA de la Vallée, 45140 Saint Jean de la Ruelle, pour un montant de 300 000,00. € HT (solution de base retenue)
- Lot 14 : équipements de cuisine, attribué à la société CLIMAT CUISINE, sise 978 rue Saint Gabriel, 45200 Amilly, pour un montant de 41 482,00 € HT (solution de base retenue)

Les lots 1 (VRD - espaces verts) et 8 (menuiseries intérieures - mobilier), déclarés sans suite pour infructuosité, ont fait l'objet d'une relance en procédure adaptée (marché 23SJ07)

**Durée du marché :**

Le délai d'exécution du marché est de 18 mois incluant une période de préparation de 2 mois. Le délai d'exécution du marché commence à courir à partir de la notification valant ordre de service.

**Article 2 :** Le Maire soussigné certifie le caractère exécutoire de la présente décision qui peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa notification et de sa transmission au représentant de l'Etat.

**Article 3 :** Une ampliation de la présente décision sera transmise à :

- Madame la Préfète du Loiret et de la Région Centre
- Monsieur le Trésorier - Service de Gestion Comptable Orléans Métropole

Fait à Saint Jean de la Ruelle,  
Le 16 août 2023



Christophe CHAILLOU  
Conseiller Départemental du Loiret  
Maire de Saint Jean de la Ruelle